

# REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la  
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de  
Lunéville**

**Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois**

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : .... **15**

Nombre de conseillers en exercice : ..... **40**

Date de convocation : **28 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le quatre juin à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 28/05/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

**Présidence** : Philippe DANIEL, Président.

**Etaient présents** : Régis AUBERTEIN, Jean-Claude BAZIN, Hervé BERTRAND, Jérôme BURDUCHE, Philippe DANIEL, Jean-Luc DEMANGE, Yann DURAND, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Nicolas GERARD, Christian GEX, Jean-François GUSTAW, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Cyrille LE NAOUR, Michel MARCEL, Olivier MARTET, Damien MATHIVET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MICLO, Eugène PRINCIPE, Christophe SONREL, Nicolas THOUVENIN, Sabine TIHA, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

**Absents représentés** : Catherine PAILLARD pouvoir donné à Jacques LAMBLIN, Gaël THIRION pouvoir donné à Christian GEX, Vianney COLELA titulaire de Sabine TIHA

**Absents** : Renaud NOEL

**Secrétaire de séance** : Monsieur Nicolas GERARD

Membres présents.....26  
 Absents représentés.....3  
 Absents.....1  
 Votants.....28

**Délibération 2026 056**  
**Tourisme - Désignation des membres du conseil d'exploitation de la Maison du Tourisme**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
26	2	28	0	0	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, soumis aux dispositions des articles L.5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L. 5711-1 et suivants, L. 5212-1 et suivants, L. 5211-1 et suivants de ce même code,  
Vu la délibération n°2014-049 prise par le syndicat mixte du Pays du Lunévillois pour approuver la création de la Maison du Tourisme et ses statuts,  
Vu la délibération n°2021-069 du 07 décembre 2021, modifiant les statuts de la Maison du Tourisme,

Le vice-président expose :

- Les statuts de la Régie de la Maison du Tourisme prévoient dans l'article 2 que la régie est administrée par un conseil d'exploitation.
- Le conseil d'exploitation est composé de 2 collèges :
- Un 1<sup>er</sup> collège composé de 9 élus : 2 élus par communauté de communes et le président du PETR
- Un 2<sup>ème</sup> collège composé de représentants professionnels à savoir 8 représentants.

Ces membres du 2<sup>ème</sup> collège doivent être représentatifs de l'ensemble du territoire et être choisis parmi les personnes ayant acquis une compétence particulière leur permettant d'émettre tout avis utiles sur les questions relatives au fonctionnement de la Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois.

Selon l'article 3.2 des statuts, ces membres doivent être nommés par le comité de pôle.  
C'est pourquoi, nous vous proposons pour le 2<sup>ème</sup> collège :

CCTLB :

Denis TABOUILLOT (Hôtel des Pages, Petit Comptoir), Yves RICHEZ (Qui qu'en Grogne, Moyen).

CCVP :

Représentant du SMAL, Bernard MULLER (Syndicat mixte des Lacs), Sabrina BÉCHARD (Des Potions et des Bulles).

CCPS :

Pascale HESSE (Chambres d'hôtes la grange aux hirondelles), Marion GIRARD (Gîte Le Clos des Maix, Bezanges la Grande).

CC3M :

Sabine GRALLET-DUPIC (Maison de la Mirabelle), Quentin JEANSON (Camping Le Passe-Temps de Bayon).

Sur présentation du vice-président et vu son rapport, le comité de pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la liste des membres du 2<sup>ème</sup> collège de la Régie de la Maison du Tourisme telle que présentée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif à l'organisation et à la mise en œuvre du conseil d'exploitation

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Affiché le 5 juin 2026

Philippe DANIEL,  
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL  
2026.06.05 14:00:23 +0200  
Ref:11146449-16811550-1-D  
Signature numérique  
Président du PETR du Pays du  
Lunévillois